

□
Rencontre entre Monsieur André VIOLA, Président du Conseil Général de l'Aude et les élus de SIGEAN.

Le vendredi 27 juin 2014, Michel JAMMES, Maire de Sigean et les membres du bureau municipal, ont reçu en mairie Monsieur André VIOLA, Président du Conseil Général de l'Aude, en présence du Conseiller Général du canton Corbières Méditerranée, Christian Théron.



Michel JAMMES, Maire de Sigean accueille André VIOLA, Président du Conseil Général de l'Aude en présence de □ Christian THERON, Conseiller Général.

Cette visite était une première rencontre officielle entre les élus de l'assemblée délibérante du Département et ceux de la commune.

Le mairie de SIGEAN a souhaité remercier le Conseil Général des subventions accordées pour les projets en cours tels que le Boulodrome- dont 100 000 euros ont été accordés pour un montant prévisionnel de 426 317 euros H.T. - et la requalification de la route de Portel - 36 461 € de subvention pour un montant prévisionnel de 243 071 euros H.T.



Puis, abordant l'ordre du jour, Michel JAMMES a présenté les différents projets de la nouvelle

municipalité, sur lesquels le Conseil Général a été sollicité en tant que partenaire ou financeur :

- La 2ème tranche du gymnase Pierre de Coubertin
- Le Centre médico-social avenue de Port-La Nouvelle
- L'aire de jeux des Grazelles pour lesquelles deux subventions ont été accordées en 2012 (75 000 euros) et en 2013 (80 000 euros soit 155 000 euros).
- La convention d'utilisation des installations sportives communales
- Le risque « inondation » de la Réserve Africaine de SIGEAN
- La digue de l'Espinat
- L'amélioration du rond-point Réserve Africaine / RD 6009
- Le rond-point Est et Ouest / Le Peyrou et la circulation des poids-lourds, avenue de Sainte Croix
- Le pont de la RD 6139 (pont de Plaisance)
- Le renouvellement de la concession plan d'eau (propriété du Conseil Général de l'Aude) / Base nautique de Port-Mahon

Enfin, un dernier point a été abordé concernant l'EHPAD, l'Établissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes.

Le projet est toujours présent dans le schéma gérontologique départemental mais il s'agit d'attendre la réinscription au programme de l'État qui ne s'effectuerait qu'en 2017.

Conscient des préoccupations exposées par Michel JAMMES et ses adjoints, André VIOLA s'est engagé à étudier ces nombreux dossiers et informer la municipalité des éventuelles possibilités que pourra accorder le Conseil Général à la ville de SIGEAN.